

## CONTRIBUTIONS AUX MALADES

### APPEL No 26

Québec, 1er janvier 1894.

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Le rapport suivant donne le nombre de malades depuis le dernier appel et le montant dû, pour chacun d'eux, par chaque sociétaire, faisant partie de la caisse aux malades. Cette contribution est payable au trésorier de la Société, où chaque membre est enregistré, le ou avant le jour de la première assemblée du mois de février prochain, 1894.

Malades No 122, 10 semaines à 2 = 20 cts. No 123, 10 semaines à 2 = 20 cts. No 124, 1 semaine à 2 = 2 cts.—Total \$0.42.

JOS. COTÉ, Trésorier du B. P.

Nos des malades	Noms et prénoms	Résidences	Où enregistrés	Visiteurs	Causes de la maladie	Nombre de semaines de maladie	Contributions hebdomadaires 400 à 500, $\frac{2}{2}$ cts.		Montants payés aux malades	Montants payables aux visiteurs	Total
							cts	\$ cts			
122	Siméon Cameron.....	33 Victoria .....	S. 2	Dr. P. J. Boisseau..	Hæmoptisic.....	10	2	20	60 00	5 50	65 50
123	Louis Anctil.....	316 St-Joseph.....	S. 2	Dr. P. J. Boisseau..	Lumbago.....	10	2	20	60 00	5 50	65 50
124	St. nucl Plamondon.....	172 Richelieu.....	S. 5	Dr. G. R. Paquin...	Contusion .....	1	2	2	6 00	1 00	7 00
						21		42	126 00	12 00	138 00

Pour avoir droit aux secours, il faut que toutes les contributions soient payées, y compris celles du mois pendant lequel on fait application, et cela le ou avant le jour de la première séance de chaque mois. Il faut faire son application d'après la formule R qui se trouve à la page 50 des règlements, et l'adresser au président.

## CONTRIBUTIONS AUX DÉCÈS D'ÉPOUSES

### APPEL No. 6

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Le rapport suivant donne le nombre de décès d'épouses depuis le dernier appel et le montant dû, pour chaque décès, par chaque sociétaire faisant partie de la caisse aux décès d'épouses. Cette somme est payable au trésorier de la Société, où chaque membre est enregistré, le ou avant le jour de la première séance du mois de février prochain, 1894.

Décès No 6, 08 cts — Total .08 cts.

No. du décès	NOM	Résidence	Où enregistré	Date de la mort	Contribution	Montant payé au bénéficiaire
6	Madame Hilarion Chamberland.....	91 rue Latourelle, Québec	Bureau Principal	27 novembre 1893	\$ 0 08	\$ 50 00